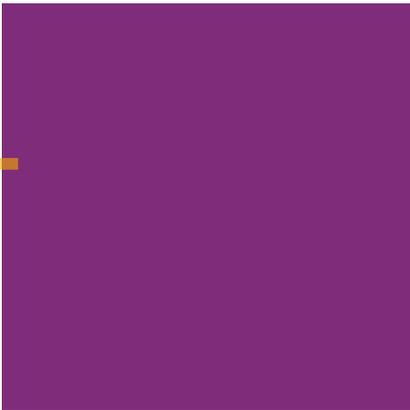
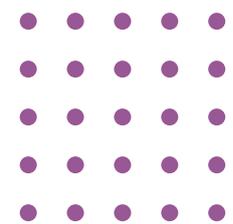


LA REPRISE D'ÉTUDES



À L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

- Sciences, Santé, Sport, Enseignement -



Vous êtes salarié (public ou privé), demandeur d'emplois, travailleur indépendant et vous souhaitez :

- Évoluer professionnellement en obtenant une qualification supérieure
- Changer de métier ou réorienter votre carrière en suivant une formation diplômante

L'université Claude Bernard Lyon 1 vous accompagne dans votre projet de reconversion professionnelle ou de développement de vos compétences.

L'offre de formation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 prépare à tous les diplômes en sciences et technologies, la santé, le sport et l'enseignement.

Toute notre offre est disponible ici :

https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/front_index.php



Scannez ici !

LES PUBLICS CONCERNÉS

Le statut de stagiaire de la formation continue concerne les personnes déjà engagées dans la vie active, et plus particulièrement :

- Salariés du secteur privé ou public, en CDI ou en CDD
- Non-salariés (travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, professions libérales, commerçants...),
- Demandeur d'emploi.

Certaines formations sont ouvertes uniquement sur le mode de la formation continue : toutes les inscriptions relèveront de la formation continue quel que soit le profil.

ATTENTION !

Le statut de stagiaire de la formation continue ne dispense pas de candidater auprès des scolarités selon les modalités requises pour chaque formation !

Renseignez-vous auprès de fcsciences@univ-lyon1.fr



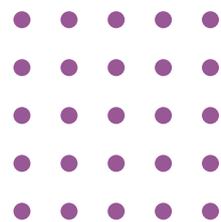


MODALITÉS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS

Selon votre statut au moment de l'entrée en formation, différents dispositifs peuvent être mobilisés pour vous aider à financer votre projet :

- **Accessible à tous**
Le compte personnel de formation (CPF)
- **Vous êtes salariés du privé**
Le Projet de Transition professionnelle (PTP ou CPF de transition)
Le Plan de Développement des Compétences (Ex Plan de Formation)
Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)
- **Vous êtes agents du service public**
Le Congé Formation Professionnelle (CFP)
- **Vous êtes demandeurs d'emploi**
Le maintien d'une rémunération : l'Aide au Retour à l'Emploi Formation (AREF)
La prise en charge des frais de formation : l'Aide Individuelle à la Formation (AIF)
- **Vous êtes travailleur indépendants, profession libérale, chefs d'entreprise ...**
Les Fonds d'Assurance Formation (FAF)
- **Vous êtes en situation de handicap**
Aide à la formation dans le cadre du maintien dans l'emploi
- **Financement individuel**





INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Service Formation Continue et Alternance

13, Boulevard André Latarjet
69622 Villeurbanne

Mail : fcsciences@univ-lyon1.fr

Consultez le descriptif de chaque formation et
les modalités d'inscription sur notre site :

<http://focal.univ-lyon1.fr>

